

2025

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

EDITO

-

Un nouveau mandat s'ouvre avec de nombreux défis à relever pour les équipes municipales. Le renouvellement de l'habitat, les projets d'espaces publics, les projets paysagers vont être autant de leviers pour contribuer à lutter contre le dérèglement climatique qui se renforce. L'été caniculaire que nous venons de vivre révèle encore crucialement l'urgence d'agir pour aider nos territoires à s'adapter à ces changements qui fragilisent l'équité sociale.

Dans ce contexte, le CAUE est un outil d'ingénierie territorial précieux pour nous élus. Si les CAUE sont dans la tempête au niveau national face à des difficultés de financement auxquelles se rajoutent les difficultés que toutes les collectivités connaissent désormais de façon structurelle, il est de notre responsabilité de soutenir et défendre cet accompagnement local, gratuit et indépendant.

Aussi, le CAUE a entamé cette année une réflexion partagée avec ses administrateurs sur une évolution de son activité et de ses pratiques pour continuer de répondre à la recrudescence des besoins et des demandes,. Installé dans de nouveaux locaux, le CAUE reste à vos côtés sur tout le territoire départemental, et travaillera en partenariat avec l'ensemble des partenaires mobilisés pour faire avancer vos projets.

Ce programme d'activités témoigne de l'ambition que nous avons toutes et tous pour nos communes. Il réaffirme ainsi l'engagement du CAUE pour oeuvrer à ménager des territoires accueillants, robustes face aux incertitudes, et résolument soucieux de la santé du vivant et des écosystèmes.

Thierry Orveillon
Président du CAUE 22

SOMMAIRE

P.9 À PROPOS DU CAUE 22

+ Missions du CAUE 22
+ Centre de documentation et communication

P.15 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

+ Maisons de bourg (Kergrist-Moëlou)
+ Préserver le patrimoine religieux communal (Côtes d'Armor)
+ Orientations urbaines - Môle (Paimpol)
+ Atelier "Feuille de route" (Quévert)

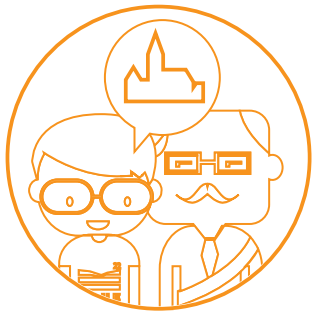
P.35 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

+ Cratère (Saint-Brieuc)
+ Archibourg 2.0
+ Un abri pour le jardin solidaire (Callac)
+ Les archives du CAUE

P.51 VIE INTERNE DU CAUE

+ L'équipe
+ Les administrateurs et l'assemblée générale
+ Les stagiaires
+ Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE **22**



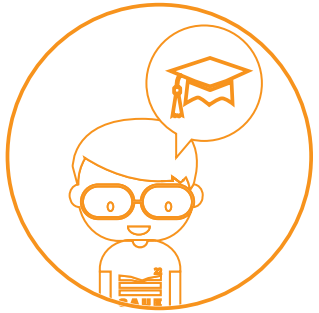
CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS



CONSEILLER
LES PARTICULIERS



SENSIBILISER,
INFORMER



FORMER
TOUS LES PUBLICS

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 11 personnes (8,9 ETP) dont 7 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 4 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 15 euros - associations : 37 euros - organismes : 135 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1er janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 37 euros au même titre qu'une association.

En 2025 : 8 structures intercommunales (sur 8) + 3 communes hors interco. - 37 particuliers - 1 organisme - 1 association.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

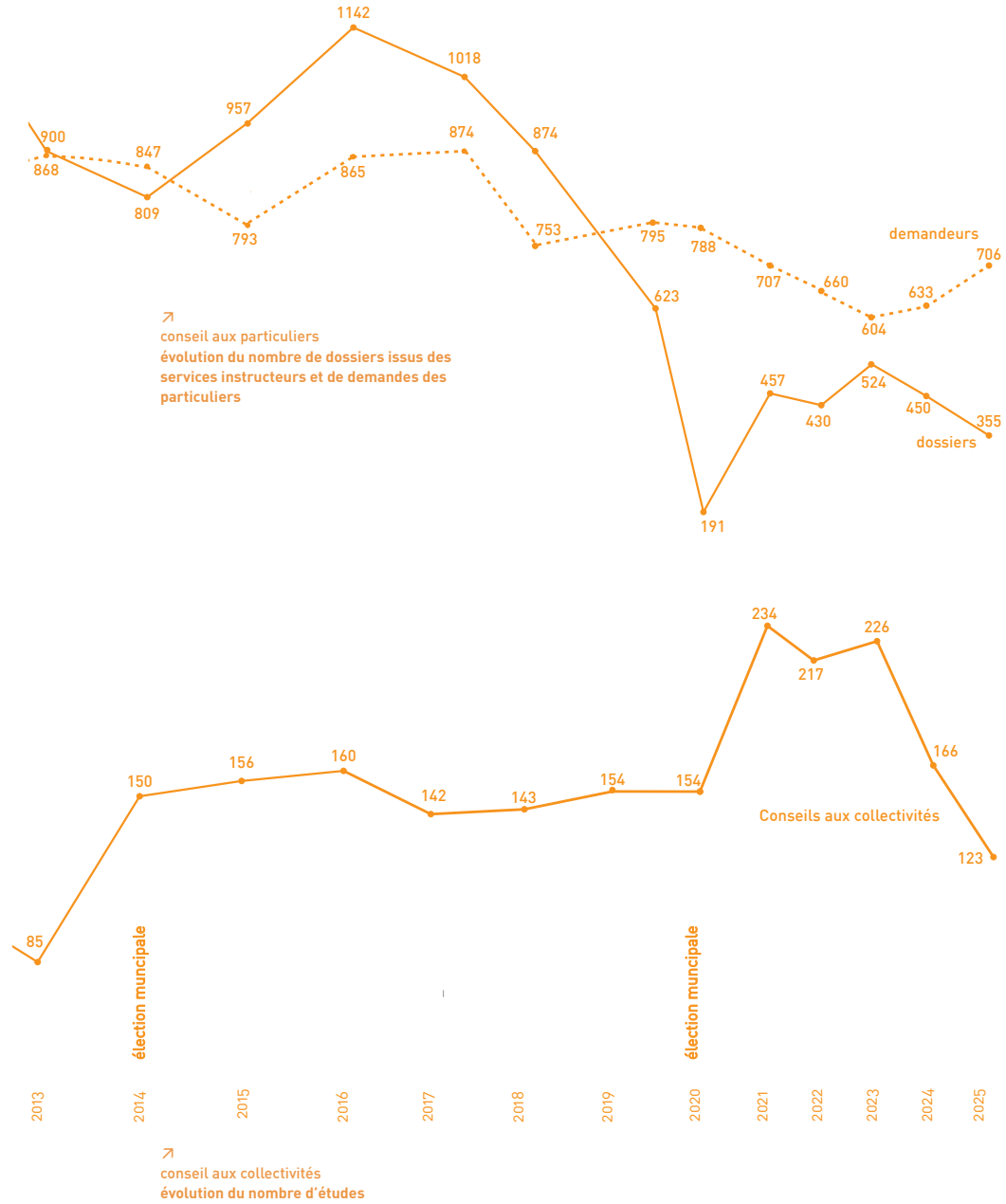
Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire.
La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : http://www.caue-docouest.com, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (72) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50), du Calvados (14) et des Côtes d'Armor. Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook et un compte Linkedin qui permettent d'informer sur notre activité et d'annoncer les prochains évènements et expositions. Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France, La presse d'Armor...).

→ liens utiles
internet : www.caue22.fr
centre documentaire : http://www.caue-docouest.com
page facebook : Caue des Côtes d'Armor
compte Linkedin : CAUE Des Côtes d'Armor

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS



↗
conseil aux particuliers
évolution du nombre de dossiers issus des services instructeurs et de demandes des particuliers

↗
conseil aux collectivités
évolution du nombre d'études

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.
Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

CORSEUL-Densification d'un ancien logement-DINAN (à la demande d'habitants)-Projet d'habitat participatif-DINAN-Construction de mobilier à l'école Mosaïque-EVRAN-Lancement AO sur la halle avec Village d'avenir-MATIGNON-Création de logements dans un espace public-PLESLIN-TRIGAVOU-OAP sur une parcelle-PLESLIN-TRIGAVOU-Aménagement de la cour d'école-PLOREC-SUR-ARGUENON-Projet d'acquisition de logements-PLOUASNE-Aménagement de la cour de récréation par du mobilier-SAINT-HELEN-Maison des séniors-SAINT-HELEN-Aménagement de parcelles en zone AU-SAINT-JUVAT-Travaux sur bâtiments communaux (épicerie-bar)-SAINT-JUVAT-Cahier des charges concernant des travaux sur l'église-SAINT-JUVAT-Réflexion sur la densification de l'îlot «maison rouge»-SAINT-JUVAT-Dégoudronnage -SAINT-MÉLOIR DES BOIS-Etude sur la possibilité d'installer la mairie dans la salle des associations-SAINT-MÉLOIR DES BOIS-Formation des élus et habitants sur le mobilier-SAINT-MÉLOIR DES BOIS-Réflexion sur extension crêperie et création logements-TADEN (à la demande de Dinan Agglo)-Demande d'avis sur le projet d'extension de la crèche -TRÉLIVAN-Synthèse PVD / Consultation concernant le clubhouse-TRÉLIVAN-Jury de concours concernant l'école-TRÉLIVAN-Jury de concours concernant la salle mutifonctions-TRÉLIVAN-Sélection d'architectes MOE pour la maison médicale-YVIGNAC LA TOUR (à la demande de l'association Protégeons nos paysages)-Aménagement concernant un projet de verger partagé avec la municipalité.

AGGLOMÉRATION-Comité Local de santé-Petites Villes de Demain-Aménagement économique et implantation des entreprises dans les zones d'activités. Introduction de nouvelles OAP dans le PLUI.

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BÉGARD-Présentation des travaux des étudiants sur l'Hôpital St-Sauveur-BÉGARD-Concours concernant la salle des sports-BÉGARD-Aménagement de la cour d'école-CALLAC-Abri au jardin partagé-GRÂCES-GUINGAMP-Faisabilité capacitaire pour l'accueil de locaux médicaux et logements-GUINGAMP (à la demande de

Guingamp Paimpol Agglo)-Jury de concours pour la piscine de Guingamp-**GUINGAMP** (à la demande de Guingamp Paimpol Agglo)-Optimisation des ZAE suite à des projets d'entreprise-**GUINGAMP** (à la demande du CD22)-Commission sécurité du collège Jacques Prévert-**LOUARGAT**-Formation des parents à la construction de mobilier-**LOHUEC** (Contrat de territoire-CD22)-Travaux sur l'église-**MOUSTÉRU**-Aménagement du bourg-**PAIMPOL**-OAP Façade portuaire-**PAIMPOL**-Espace Goasplat-**PAIMPOL**-Jury concernant l'école élémentaire-**PLOUÉZEC**-Chapelle Saint-Paul-**PLOUGONVER**-Conseils sur le traitement du bois de l'église-**PLOURIVO** Dégoudronnage-**PONTRIEUX**-Rénovation de nombreux lavoirs sur la commune-**RUNAN**-Parking de la salle des fêtes - chemin piéton-**SAINT-SERVAIS**-Deux logements communaux.

AGGLOMÉRATION-Entretien et devenir du patrimoine religieux.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

BON REPOS SUR BLAVET-Fleurissements sur trois anciennes communes-**KERGRIST-MOËLOU**-Requalification de bâtiments dégradés et nouvelles offres potentielles de logements-**ROSTRENEN**-Réalisation d'une ouverture entre la cour de la salle de la Fontaine et le square-**ROSTRENEN**-Chantier participatif du «Garage Duro»-**SAINT-CONNAN** (Contrat de territoire-CD22)-Travaux sur l'église.

LAMBALLE TERRE ET MER

ERQUY-Végétalisation de la cour d'école-**LAMBALLE** (à la demande de la MJC Lamballe)-Réflexion sur l'évolution des locaux et de sa cour extérieure-**MORIEUX**-Mobilier de la cour d'école-**SAINT-ALBAN**-Pré-diagnostic sur le mur d'enceinte de l'église dans le bourg.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

COATASCORN-Jury d'analyse pour la réalisation de deux villages dans les communes de Plufur et Coatascorn-**LANGOAT** (Contrat de territoire-CD22)-Travaux sur l'église-**LÉZARDRIEUX**-Conseil sur l'aménagement paysager place du centre-**PLEUDANIEL**-Plantations cour d'école-**PLEUMEUR BODOU**-Réhabilitation et construction suite à un legs en centre-bourg-**PLOUARET**-Faisabilité concernant la réhabilitation de la boulangerie-**SAINT-QUAY PERROS**-Etude de faisabilité sur le site de l'école A.Jacquard - plateau multisport/cour/parking.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

LANVOLLON-Végétalisation de la cour d'école-**PLÉLO**-Cour d'école-**PLERNEUF** (Contrat de territoire-CD22)-Pré-diagnostic sur l'église-**PLOUAGAT**-Demande d'avis suite au projet d'aménagement de la cour de l'école-**PLOUAGAT** (à la demande de Leff Armor)-Réaménagement de la cour et du jardin de la crèche «La cabane des p'tits loups»-**SAINT-GILLES-LES-BOIS**-Pré-diagnostic suite à la chute de plâtre du plafond de la chapelle.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

CAUREL-Rénovation de l'ancienne gare-**GOMENÉ** (Contrat de territoire-CD22)-Travaux sur l'église-**GRÂCE-UZEL** (Contrat de territoire-CD22)-Pré-diagnostic sur l'église-**LANGAST** (à la demande des CPRB)-Réévaluation du label Patrimoine CPRB-**MERDRIGNAC**-Cahier des charges/Réalisation d'un tiers lieu-**PLUSSULIEN**-Pré-diagnostic sur l'église-**SAINT-VRAN**-Cour d'école.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Jury de concours pour la construction d'une cuisine centrale-BINIC-ETABLES-Jury sur l'opération Bd Leclerc-BINIC-ETABLES-Atelier cabane avec les résidents (OAP du Vau Burel)-BINIC-ETABLES-OAP de l'église-BINIC-ETABLES-Concours projet immobilier Saint-Pol-BODÉO (LE)-Travaux d'entretien, de sécurité et d'embellissement de l'église-LANGUEUX-Projet paysager : «jardin de lecture»-LANTIC (à la demande de Centre Armor Kerval)-Aménagement de la cour de la Maison de la terre-LANTIC (Contrat de territoire-CD22)-Travaux sur l'église-PLAINTEL-Médiation autour des clôtures-PLAINTEL-Plan guide de la commune-PLAINTEL-Faisabilité pour le déplacement et reconversion de la salle des fêtes-PLAINTEL-Programmation du site communal de Saint-Quihouët-PLAINTEL-Programmation et devenir de l'ancienne maison du garde-barrière-PLAINTEL-Programmation d'une maison pôle santé-PLÉRIN-Jury concernant la reconstruction du pôle scolaire Harel de la Noë-PLÉRIN-Conception d'un petit jardin de pluie-PLÉRIN (à la demande de l'association L'Aparté)-Réalisation de meubles mobiles (bibliothèques - étagères...)-PLOUFRAGAN (à la demande du CD22)-Jury de concours pour la construction d'une bibliothèque-SAINT-BRIEUC (à la demande de l'association «Sors tes moutons»)-Installation d'une yourte de 50 m² pour l'accueil social-SAINT-BRIEUC (à la demande du SGPU et SYGMA+)-Actualisation du schéma directeur à l'échelle du Grand-Mazier - veille foncière-SAINT-BRIEUC (à la demande du SDE22)-Jury de concours de MOE du bâtiment Carnot - siège du SDE22-SAINT-BRIEUC-Vallée de Gouédic (paysage/mobilier)-SAINT-BRIEUC-Projet de cuisine extérieure pour les enfants de la crèche du Chat perché-SAINT-BRIEUC (à la demande de l'association La Ruche)-Mobiliers-SAINT-BRIEUC (à la demande de St-Brieuc Agglo)-Projet périscolaire de la ville Hellio-SAINT-BRIEUC-Atelier Cratère avec deux lauréates du concours d'architecture Minimaousse à l'école de la Ville Hellio-SAINT-BRIEUC-Cour de l'Ecole Brêche aux Cornes-SAINT-BRIEUC-Atelier Le bois du possible-SAINT-BRIEUC (à la demande de l'association L'Envol)-Atelier Cabane avec les résidents-SAINT-BRIEUC-Maison du Peuple-SAINT-DONAN-Mobilier-SAINT-QUAY PORTRIEUX (à la demande de l'école Notre Dame de la Ronce)-Réaménagement des cours d'école-SAINT-QUAY PORTRIEUX-Restructuration et végétalisation des cours de récréation-TRÉMUSON-Aménagement dans le centre-VIEUX-BOURG (LE)-Mise en valeur du lavoir à proximité du parc de la commune-YFFINIAC-Faisabilité logements.

POHER COMMUNAUTÉ

TRÉOGAN-Extension de la mairie.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL-Projet de végétalisation des cours de collège-Contrat de territoire - financement départemental-Réunion de coordination entre acteurs du patrimoine.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites-Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

ASAD-Conseils d'aménagements - Organisation d'espace en prévention de chutes-ARMOREA-Mutualisation des espaces dans le cadre de la loi ZAN-Ville de Brest-Organisation d'un cycle de visite - Aménagement d'espaces publics de bourgs.

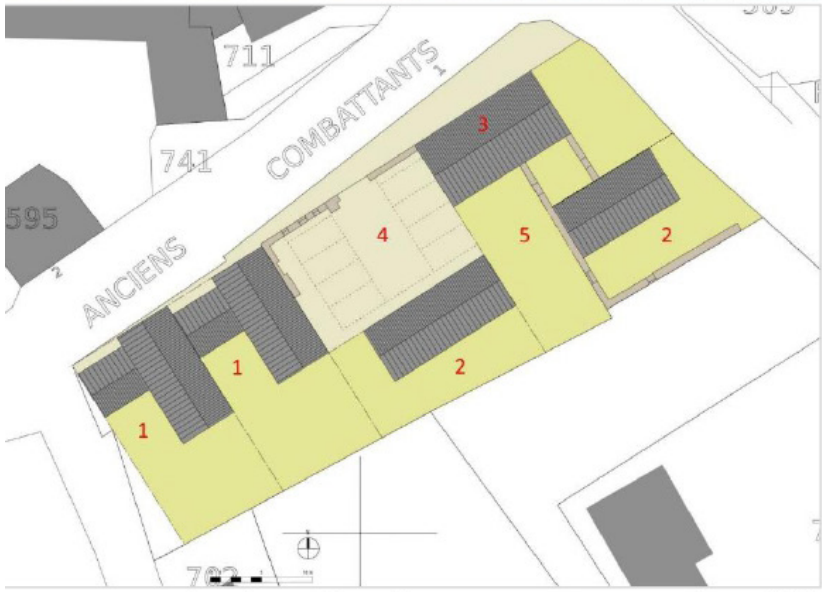
RÉGION BRETAGNE-Transition écologique et patrimoine religieux.

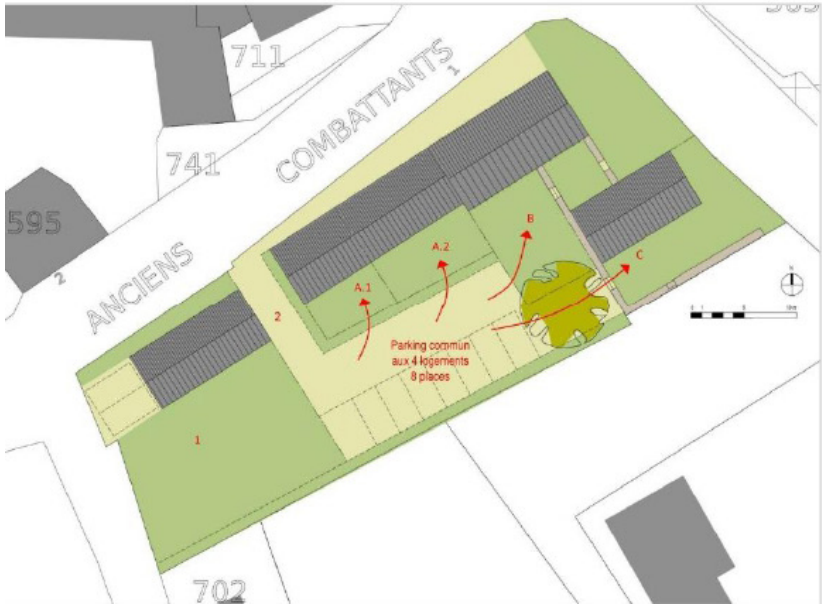
CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS, QUELQUES EXEMPLES











KERGRIST-MOËLOU / 2025

MAISONS DE BOURG

-

La commune de Kergrist-Moëlou a sollicité le CAUE.22 pour réfléchir à l'opportunité d'achat, via l'EPF, d'un ensemble bâti non habité et non entretenu, situé en centre-bourg, au pied de l'église classée Monument Historique.
Les élus sont sensibles au besoin de logements et à la préservation du patrimoine bâti de la commune.
Le CAUE a accompagné la commune sur une étude capacitaire (*rappel : la densité attendue par l'EPF est de 20 lgts / Ha*) en lien avec la CCKB (*Communauté de Communes Kreiz Breizh*) et l'UDAP (*Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine*).

Le CAUE a alors questionné :
- La densification acceptable, digérable dans un bourg en milieu rural : l'échelle du bâti, le nombre et la typologie de logements ;
- La conservation ou non des bâti existants : leur état, leur intérêt patrimonial ou urbain, leurs traces urbaines ;
- L'évolution des usages, de la façon d'habiter ;
- La place du piéton, de l'habitant, de la voiture : cheminement, stationnement, espace extérieur public, traversant ou non, jardinets privés, perméabilité du sol ;
- Le portage et l'investissement : public, privé ou social.

Une première intention a conservé uniquement la haute maison de bourg. Les traces des anciennes façades devenues des murs viennent dessiner des cours, jardins et cheminements parmi lesquels s'implantent 4 nouveaux logements et leurs stationnements dédiés.

Les échanges entre les élus et l'UDAP ont été intégrés sur une seconde intention : conservation de la haute maison et des 2 logis mitoyens. La même philosophie de réflexion a été menée pour aboutir à une faisabilité de 3 logements dans les volumes conservés et 2 logements neufs.



CÔTES D'ARMOR / 2025

PRÉSERVER LE PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

-

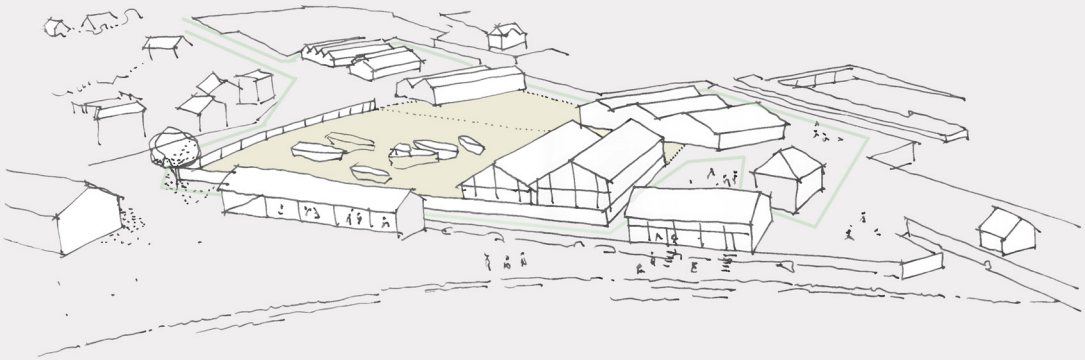
Propriétaires de leur église et, dans de nombreux cas, d'autres édifices religieux tels que des chapelles, les communes sont responsables de leur entretien, de leur préservation et de leur sauvegarde.

Dans un contexte de budgets souvent contraints, et avant d'engager des études plus approfondies, les communes peuvent s'appuyer sur l'expertise du CAUE des Côtes-d'Armor pour mieux comprendre les enjeux liés à leur patrimoine religieux et identifier les différentes étapes à engager.

À partir d'une première lecture de l'état du bâti, le CAUE accompagne la commune dans la définition d'une démarche adaptée et l'oriente vers les dispositifs, démarches et partenaires susceptibles de l'aider dans son projet.

En 2025, le CAUE a ainsi accompagné plusieurs communes dans leur réflexion sur leur patrimoine religieux, parmi lesquelles Plouézec, Lanmodez, Plussulien, Saint-Juvat, Saint-Gilles-les-Bois, Saint-Fiacre et Le Bodéo.





PAIMPOL / 2025

ORIENTATIONS URBAINES POUR LA SÉQUENCE DU MÔLE

MACROLOT – LE FOUR À CHAUX

-

Il s'agit sur la zone du four à chaux de définir quelle sera la zone d'intérêt pour le public. Il semblerait que la zone en balcon sur la plage serait la plus propice à recevoir des activités attachées aux loisirs et tourisme.

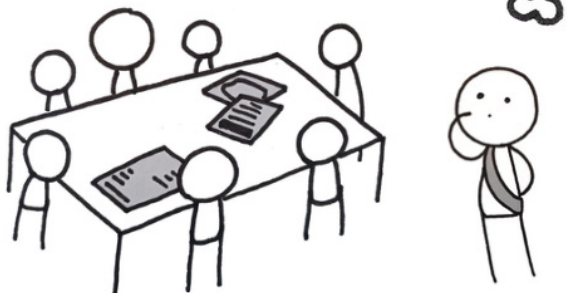
La proposition consiste donc à libérer un espace suffisant pour accueillir le public, déjà attiré par un commerce de restauration installé dans l'ancien hangar de la DDTM rénové. Ce bâtiment de volumétrie simple exprime bien la caractère artisanal du lieu, il est adossé à la plage, il pourrait mettre en relation une vue large sur le paysage côtier et une place ensoleillée à l'abri des vents du nord/est.

On se rendrait sur cette place en longeant le quai « pro », de cette façon le cœur du système professionnel serait à l'abri des flux de promeneurs et pourrait être clos le soir et les week-ends. L'aire d'hivernage se déplacerait vers la « Place du four à chaux » qui, pour le touriste, n'a pas d'intérêt particulier en l'état.



Construire un projet fédérateur pour le site de l'ancienne école à Quévert





finalité de l'atelier :

«partager des objectifs communs pour un projet de redynamisation du site de l'ancienne école contribuant à la valorisation de la vie communale»

partager le cadre

- 13h45 — 1- replacer le contexte de réflexion : des objectifs sru au zan sur la commune
 Pourquoi
- 14h15 — 2- avoir tous en tête la démarche de projet
 Comment

partager la vision du site

- 14h45 — 3- Diagnostic collectif
 Le déjà là
- 15h45 — 4- Enjeux et Objectifs
 Le besoin
- 16h45 — 5- Mise en pratique
 Analyse

QUÉVERT / 2025

ATELIER « FEUILLE DE ROUTE »

-

En 2025, le CAUE a accompagné la commune de Quévert sous format atelier pour une aide à la réflexion sur le devenir du site de l'ancienne école publique abritant de nombreuses associations sportives et culturelles. Diagnostic des usages du site, étude des démarches et expérimentations possibles, en apportant un regard extérieur et en animant les échanges, le CAUE a aidé l'équipe municipale à avancer dans sa réflexion. La commune a ainsi pu engager une étude urbaine en 2026 sur ces bases.

Ce type d'atelier vise à mobiliser et fédérer les élus et les services autour d'une vision prospective et d'une démarche partagée pour la mise en œuvre d'un projet de site ou de bourg contribuant nécessairement à la transition écologique. A mobiliser en amont de la réflexion, il permet à la collectivité de s'accorder sur ses objectifs et de progresser ensemble pour pouvoir organiser son projet.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS



CÔTES D'ARMOR / 2025

ARCHIBOURG 2.0

-

À l'occasion du festival de la preuve par 9, le CAUE a développé une nouvelle version de son atelier de sensibilisation Archibourg. Ce dispositif invite les participants à se questionner sur un enjeu d'actualité : « Comment adapter un bourg au changement climatique ? », une réflexion qui nécessite d'adopter une vision globale à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Le 24 mars, au collège de Belle-Isle-en-Terre, une journée de formation des professeurs référents en Éducation au Développement Durable a permis de tester cette nouvelle version de l'atelier Archibourg. Dans le cadre du festival de la preuve par 9, les élèves de 4e du collège Léonard de Vinci ont également participé à cette démarche.

Enseignants et élèves ont ainsi proposé des solutions d'aménagement des espaces publics d'Archibourg. Lotissements et routes communales, place de l'église, cour d'école ou encore berges de rivière ont été repensés afin de mieux gérer les eaux pluviales, de limiter les surchauffes estivales et d'offrir un cadre de vie renouvelé aux habitants.



SENSIBILISATION / CALLAC

DE L'ATELIER AU CHANTIER

DE FUTURS ARCHITECTES CONSTRUISENT UN ABRI POUR LE JARDIN SOLIDAIRE

-

Pour la troisième année consécutive, la commune de Callac a accueilli des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine (ENSAPVS), dans le cadre des ateliers Trans Rural Lab, encadrés par Catherine Rannou et Marion Howa.

Après une première venue en mars, les étudiants sont revenus à Callac pour une dizaine de jours de travail consacrés à la découverte du territoire, aux échanges avec les acteurs locaux et à la réalisation concrète d'un projet au jardin solidaire.

Dans le cadre de leur atelier consacré à la réhabilitation et à la requalification du bâti existant, les étudiants ont conçu et construit de A à Z un nouvel abri au jardin solidaire, de la conception à la réalisation sur le terrain. Ce chantier participatif a été mené avec l'implication de Jean-Baptiste Le Provost, agriculteur biologique et acteur du jardin solidaire, ainsi qu'avec le soutien du CAUE 22.

Le séjour s'est conclu par l'inauguration de l'abri et la présentation des travaux des étudiants aux élus et aux habitants. Cette collaboration illustre la volonté de la commune de favoriser les projets participatifs et les échanges entre enseignement supérieur, acteurs locaux et territoire.



SAINT-BRIEUC / 2025

CRATÈRE

-

« La cabane est un sous-espace de la cour dont l'imaginaire déborde et transforme la géographie de la récréation. Les enfants ont leur propre manière d'organiser et cartographier les terrains de jeux et de sociabilités de la cour. Dans le temps donné des pauses, ils retrouvent leurs recoins et rituels préférés. Le sol de la cour porte les empreintes de leurs jeux et de leurs parcours. La cabane et son chantier de construction peuvent être des occasions d'y porter attention. Souvent artificialisé, le sol des villes est méconnu et ses multiples fonctions écologiques empêchées. Le sol n'est pas qu'un support et une surface. Il produit la biomasse végétale dont nous dépendons, participe à la régulation des cycles de la Terre (infiltration de l'eau, stockage de carbone…), abrite lui-même des activités biologiques. Il constitue aussi un socle physique pour les constructions humaines, des archives des sociétés et climats anciens et une source de matériaux primaires que les humains exploitent (Le sol de villes, P. Mantziaras, P. Vigano). »

Extrait du compte-rendu du projet Cratère, École de la Ville Hellio à Saint-Brieuc, Rafaëlle Hubert & Mona Grill

Mona Grill est étudiante en design à l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCi - Les Ateliers) à Paris. Rafaëlle Hubert est étudiante en paysage (M1) à l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) de Marseille.

Leur projet Cratère est lauréat du concours étudiant Minimaousse 10 de la Cité de l'architecture à Paris, « Supercabanes », 2025. Le sujet était d'inventer une cabane pour une cour d'école et de l'accompagner d'un imaginaire à travers l'écriture d'un conte. Avec Cratère, elles proposent de trouer la cour de récréation et de créer un relief en terre, un creux habitable sous le niveau du sol de la cour. Sa fabrication est pensée comme un chantier d'initiation à la construction écologique et au réemploi : la terre d'excavation est ainsi réemployée lors d'ateliers avec les enfants.

Par l'intermédiaire du CAUE 22, elles ont rencontré l'École de la Ville Hellio à Saint-Brieuc, où une réflexion est engagée pour la végétalisation de la cour et où les élèves avaient déjà découvert la construction en terre lors de la visite d'une briqueterie l'année précédente. En collaboration avec la mairie, elles ont conçu une version du Cratère adaptée à l'école et l'ont réalisée en mars 2026.



ARCHIVES / 2025

LES ARCHIVES

RIEN NE SE PERD, TOUT SE VERSE !

-

À l'occasion du déménagement du CAUE, un important travail de traitement des archives a été engagé afin de préserver et de transmettre plus de 40 ans de mémoirede l'association.

Au fil des décennies, les architectes, paysagistes et urbanistes du CAUE ont produit une grande diversité de documents témoignant de leurs missions, des différents projets et de l'évolution des territoires : plans, dossiers d'études, photographies, diapositives, films réalisés sur différents supports, ainsi que de nombreux documents de travail.

Le déménagement a été l'occasion d'entreprendre un important travail de tri, de classement et de préparation de ces fonds. Cette démarche a permis d'identifier les documents présentant un intérêt patrimonial et d'organiser leur conservation.

À l'issue de ce travail, les archives du CAUE ont été versées aux Archives départementales des Côtes d'Armor. Ces fonds constituent un témoignage précieux de l'évolution de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme, mais également des transformations des territoires accompagnées au fil des années par le CAUE.

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Intervention dans le cadre de la formation «OPRP»-**ECLIS**-Intervention dans le cadre du cours «Restauration Patrimoines»-**DRAC**-Atelier de sensibilisation à Archibourg pour les enseignants relais du Département-**LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX**-Interventions sur l'Observatoire photographique des Paysages des Côtes d'Armor-**LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX**-Visite du CAUE - rôle CAUE et recherche documentaire-**LYCÉE RABELAIS, SAINT-BRIEUC**-Accueil des lycéens au CAUE dans le cadre du projet «Humanités, Culture»-**ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE PARIS VAL DE SEINE**-Accompagnement de l'atelier «Trans rural Lab» de Catherine Rannou mené à Callac (visites, conférences, ateliers mobilier)-**CENTRE DE GESTION**-Atelier découverte Métiers de l'Administration et des Collectivités.

AUTRES INTERVENTIONS

ARCHI HOUR-Participation à l'organisation de 3 soirées/an de découverte de l'architecture sur l'agglomération briochine aux côtés d'un groupe d'architectes briochins et de la MAeB-**PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE - CŒUR EMERAUDE**-Participation au Conseil Scientifique-**CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE**-Exposition «Dernière génération» à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture-**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 22**-Participation à une table ronde sur la notion de patrimoine industriel dans le cadre de l'exposition consacrée au travail du photographe Laurent Bellec-**TRANS RURAL LAB**-Organisation de 2 conférences dans le cadre de l'atelier et ouvertes à toutes et tous à Callac-**MIQCP**-Intervention au CAUE 22-**LE CAP PLÉRIN**-Partenariat lors de l'exposition «Un monde désirable», Luc Schuiten-**LE TEMPS DES SCIENCES**-Partenariat sur le festival La Preuve par 9-**CONSEIL DÉPARTEMENTAL 22**-Participation au JEP sur le thème du patrimoine architectural-**LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ**-Coanimation d'un atelier sur le patrimoine architectural à Tréguier pour les JEP-**FONDATION DU PATRIMOINE**-Jury trophée régional «Patrimoine, Eco-rénovation et Biodiversité»-**CPRB**-Evolution des critères d'évaluation du label-**AMF**-Intervention au salon des maires à Jugon les Lacs-**COLLECTIF D'ARCHITECTES**-On se dit quoi?-**CAUE DE L'OUEST**-Participation à la journée des directeurs des CAUE du grand Ouest-**LIN ET CHANVRE EN BRETAGNE**-Journée lin et chanvre à Plounéour Menez-**VERT LE JARDIN**-Conférence sur la végétalisation.



EXPOSITION / CONFÉRENCE INAUGURALE / ATELIERS

UN MONDE DÉSIRABLE

-

Dans le cadre de l'exposition « Un monde désirable » consacrée à Luc Schuiten au Centre culturel Le Cap à Plérin, le CAUE s'est associé à la Ville de Plérin pour accompagner la réflexion autour de l'architecture, du paysage et des manières d'habiter demain. Cela s'est traduit par des ateliers autour d'Archibourg, ainsi que par la participation du CAUE à la conférence inaugurale réunissant Luc Schuiten et le paysagiste Éric Lenoir. Une occasion de faire dialoguer les visions prospectives de l'artiste avec les enjeux concrets de nos territoires et de questionner notre rapport au vivant



FORMATION

ECLIS

-

Depuis 13 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. ECLIS propose une offre de formation pour les jeunes adultes. C'est dans ce cadre que le CAUE participe aux jurys de fin de formation O.P.R.P. (Ouvrier. ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine) et O.P.E.C. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction). Le CAUE participe également à la formation par des interventions pédagogiques portant sur les acteurs du patrimoine et sur le repérage des patrimoines.



FESTIVAL

LA PREUVE PAR 9

-

À l'occasion du festival La Preuve par 9, consacré cette année au thème « Maths et architecture », le CAUE 22 et Le Temps des Sciences ont collaboré pour proposer une approche croisée entre mathématiques, architecture et culture scientifique.
Conférences, ateliers Archibourg, exposition Joue avec l'Architecture de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine... Une belle occasion de faire dialoguer architecture et sciences.



RENCONTRES

ARCHI HOUR

-

Archi Hour, ce sont plusieurs soirées par an, conviviales, gratuites et ouvertes à toutes et tous pour découvrir l'architecture dans tous ses état.

En 2025, trois ArchiHours ont eu lieu : Architecture de campagne, Skateboard et architecture, Habiter le lotissement.

Événement porté par la MAeB - Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne - et organisé en partenariat avec le CAUE 22.



ATELIER / EXPOSITION

JOURNÉES DU PATRIMOINE

-

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, le CAUE a participé à 2 rendez-vous sur le territoire :
- à Saint-Brieuc, aux côtés du Conseil départemental des Côtes-d'Armor où l'exposition Dernière génération et l'atelier Archibourg ont été présentés au public;
- et à Tréguier aux côtés du Pays d'art et d'histoire de Lannion-Trégor Communauté sur le thème du pan de bois.



CONFÉRENCE

VÉGÉTALISONS NOS COURS D'ÉCOLE !

-

Le CAUE a été invité par le Forum citoyen de Leff Armor Communauté à intervenir lors d'une conférence consacrée à la végétalisation des cours d'école.

Didier Pidoux, plasticien et paysagiste au CAUE 22, y a présenté plus de 20 ans d'accompagnement et plusieurs projets réalisés dans le département, notamment à Trébédan, Lanvallay, Saint-Juvat, Saint-Brieuc et Lanrivain.



FORMATION / ATELIER

COURS DU SOIR

-

Le CAUE22 organisait à Louargat plusieurs « cours du soir » de fabrication de mobiliers (chaises et tables du designer italien Enzo Mari et bancs de l'architecte et designer Charlotte Perriand) à destination des parents d'élèves et des professeures des écoles de Louargat.

Le but de ces ateliers étant de former ces derniers pour les rendre autonomes sur l'organisation de futurs ateliers qu'ils et elles lanceront auprès des élèves.



REPORTAGE

LE CAUE SUR FRANCE3

-

En 2025, le CAUE a participé à un reportage de France 3 ICI consacré aux démarches de végétalisation et de rafraîchissement menées notamment à Saint-Juvat et à Evran, deux communes qui ont bénéficié de l'accompagnement du CAUE.

Ce reportage, à diffusion nationale, a permis de présenter le travail réalisé avec les enfants autour de l'aménagement de leur cour de récréation et la démarche plus globale de végétalisation du bourg.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22



L'ÉQUIPE

-

Équipe administration
Christophe Gauffeny / directeur-architecte
Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)
Brigitte Calvez / secrétaire

Équipe technique
Claude Chérel-Giraud / architecte
Léna Hinault / architecte
Benoît Moreira / architecte
Valérie Vidélo / architecte
Emilie Le Jallé / urbaniste
Isabelle Hervio / paysagiste (partie à la retraite août 2025)
Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication
Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite
Sylvie Le Guennic / Sophie Riguel / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Isabelle Hervio / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira



ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

-

Stagiaires de janvier à décembre 2025

Marion LE TIEC-INTEM / stage d'observation de 3e
Cristian RACHOEV / stage d'observation de 3e
Nathan RAZE / stage d'observation de 3e
Maodan COLLET FEGER / stage d'observation de 3e
Elise RENAULT / stage d'observation de 3e
Nour HALI / stage d'observation de 3e
Anouk BAUCHE / stage d'observation de 3e
Rosana DIOUF / stage d'observation de 3e
Perrine LANGLAIS / stage d'observation en milieu professionnel CCI
Anatole DEZILLES PELIZARRI / stage d'observation de 3e
Hugo MAHE / UCO Bretagne Nord
Maëlle OLLIVIER / stage d'observation - Lycée Ernest Renan
Servane BERTHELOT / DN MADe Espace, scéno., paysage - Lycée C.Péguy, Orléans
Alexine LECOLLINET / L2 Géographie et Aménagement
Eamla IMERI / 2nde pro MET.ETUD.MODELIS.NUMER
Baptiste SABLE / Master DEP2 - Ecole d'Architecture et du peysage de Lille
Axel COSTUAS / DN MADe Espace - Lycée Le Corbusier, Illkirch
Manec GAUDIN / BAC pro Technicien Etudes du Bâtiment - TEB AA
Rayane BOUZEGGAOUI / stage d'observation de 3e
Eliana KERSUAL / stage d'observation FLE FOAD BTP - France Travail

CONSEIL D'ADMINISTRATION

-

Trois représentants de l'État
DUFUMIER Benoît / Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
GIRONA Sarah / Architecte des Bâtiments de France
FABRE Frédéric / Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales
ORVEILLON Thierry (Président) / Conseiller Départemental du canton de Pleslin-Trigavou
GORÉ-CHAPEL Isabelle (Vice-Présidente) / Conseillère Départementale du canton de Broons
PASQUIET Anne-Marie / Conseillère Départementale du canton de Guingamp
ROUTIER Gaëlle / Conseillère Départementale du canton de Plélo
DESBOIS Michel / Conseiller Départemental du canton de Plancoët
PAGNY Gilles / Conseiller Départemental du canton de Paimpol

Quatre représentants des professions concernées
M. BEOUT Pierre / Architecte
M. SAMICA Olivier / Paysagiste, enseignant Ecole d'horticulture de St-Ilan
ROBERT Benoît (Trésorier) / Architecte DPLG
NICOLAS Xavier / Géomètre-expert

Deux personnes qualifiées
BOUGUET Fabienne / Directrice à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement
LASTERRE Charline / Directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale
BONNOT Dominique / Architecte
BROUTARD Alex / Ancien Directeur de la scène nationale La Passerelle
HOUZET Olivier / Maire de Saint-Quay Perros
LE FLOHIC Alain / Président du Comité d'Animation de Robien
L'HER Stéphane / Directeur de l'Association Le Cercle, Elu à Saint-Brieuc
RICARD Sophie / Architecte-urbaniste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association
HINAULT Léna / Architecte-conseillère du CAUE

BILAN FINANCIER

-

DÉPENSES	1 018 802
achats	8 987
services extérieurs	77 296
autres services extérieurs	28 480
impôts et taxes	70 833
charges de personnel	829 749
location de logiciel	2 015
charges exceptionnelles	0
matériel informatique	799
ouvrages de bibliothèque	643

RECETTES	974 474
taxe d'aménagement	870 000
cotisations-collectivités	64 703
autres cotisations	717
produits divers	0
recettes en atténuation de charges	31 265
produits financiers	7 606
recettes exceptionnelles	183

CAUE 22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l' Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

http: //www.caue22.fr

Direction de la publication : CAUE 22
Textes : CAUE 22
Illustration de couverture : CAUE 22
Maquette et graphisme : CAUE 22
© CAUE des Côtes d'Armor, 2025